

B. La notion de pouvoir

1. Les formes de pouvoir

Le pouvoir n'est pas une entité lointaine et abstraite, qu'on ne trouverait que dans les palais et les armées. Au contraire, le pouvoir est partout. Toute relation sociale est caractérisée par un certain rapport de pouvoir. Le pouvoir est à la maison, à l'école, avec les amis, dans les bars, à la télé, etc. On peut distinguer quelques rapports de pouvoir fondamentaux pour prendre la mesure de la diversité de ce phénomène :

(1) Le pouvoir des *parents*. Il est fondé sur l'amour et vise l'intérêt de celui qui est dominé (l'enfant). Il peut être justifié à partir de l'idée que l'enfant est un être incomplet, qui n'est pas capable de prendre les bonnes décisions lui-même.

(2) Le pouvoir du *professeur*. Il peut être aussi fondé sur l'incomplétude de l'élève – dans le cas des enfants – ou, plus simplement et plus généralement, sur la possession d'un certain savoir à transmettre.

(3) Le pouvoir du *chef d'orchestre* sur les musiciens. Ici il s'agit avant tout d'organiser une action collective. Le pouvoir est temporel, limité à un projet précis, et fonctionnel. On s'aperçoit qu'il existe des circonstances où l'action collective n'est possible que si un seul commande, par exemple pour donner le tempo. Peut-être en va-t-il de même dans d'autres types d'action collective ?

(4) Le pouvoir entre *amis*. Souvent invisible et insensible, il est généralement fondé sur le charisme, mais il peut prendre sa source dans des rapports de dépendance plus complexes. Remarquons toutefois que la relation d'amitié semble plus libre que la relation amoureuse dans la mesure, précisément, où la dépendance affective y est moins forte, et où la relation amicale est exempte de toute organisation fonctionnelle (matérielle ou biologique) attachante (foyer, enfants, etc.). Toute dépendance relative, même affective, génère donc un certain pouvoir. Celui qu'on aime a du pouvoir, car on le suit quand il dit : « Qui m'aime me suit ! »

(5) Le pouvoir du *patron* sur ses salariés. Voici une forme de pouvoir qui semble clairement réglée par le contrat et par un rapport de dépendance économique réciproque : le plus souvent, le salarié obéit au patron en échange d'un salaire. Il se soumet au patron parce qu'il a besoin de son salaire pour vivre. Mais le rapport n'est pas toujours aussi évident, et il arrive parfois que le patron dépende davantage de son salarié que son salarié ne dépend de lui.

(6) Le pouvoir *militaire*. Voici une forme de pouvoir extrêmement rigoureuse et sévère. Elle repose sur une nécessité fonctionnelle impérative. Le domaine militaire est trop crucial pour que l'idée de la désobéissance y soit tolérable. Cela montre peut-être que les relations de pouvoir sont déterminées essentiellement par la nécessité. On ne se permet de désobéir que quand c'est possible, que quand on en a les moyens.

(7) Le pouvoir *politique*. C'est la forme la plus évidente de pouvoir. Elle est néanmoins très complexe. Aujourd'hui, en France, le pouvoir politique repose essentiellement sur le fonctionnement des institutions (élections). Mais ce pouvoir entretient des rapports complexes à la raison, aux passions et à la violence. Nous pouvons distinguer trois formes essentielles de domination politique.



2. Les trois types de domination (Weber)

Le sociologue allemand Max Weber (1864-1920) distingue trois types de domination : la domination traditionnelle, la domination charismatique et la domination légale rationnelle. La domination *traditionnelle* est celle qui se produit quand les individus obéissent par esprit de tradition ou par habitude. La domination des rois de France de l'Ancien régime était une domination de type traditionnel.

La domination *charismatique* correspond au cas où l'obéissance est fondée sur des caractéristiques personnelles propres au dirigeant. On peut citer de nombreux exemples : Napoléon, Mussolini, Hitler, De Gaulle, Chavez, etc.

La domination *légitime rationnelle*, enfin, correspond à la domination fondée sur la raison et la loi. Le pouvoir exercé, dans les sociétés modernes, par la bureaucratie ou par le personnel politique en l'absence de tout charisme particulier constitue une domination de ce genre.